



Marseille, le 25 février 2021

Communiqué de presse de l'Union Départementale CGT 13

La CGT des Bouches du Rhône apporte tout son soutien au Délégué Syndical Central CGT du groupe KORIAN qui est convoqué au tribunal le 11 mars et exige l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires engagées à son encontre.

Il est accusé de « complicité de diffamation publique envers un particulier » après sa participation à l'émission du 18 novembre 2020 sur France 3 « Covid-19 : que se passe-t-il vraiment dans les EHPAD ? » au cours de laquelle il a livré son analyse sur la gestion de la crise sanitaire.

Alors que ce groupe défraie la chronique depuis des années, sur les conditions de travail épouvantables des personnels, sur les conditions d'accueil et de prise en charge indignes des résidents, ils osent se positionner en victime. Quelle honte !!!

Un an après le début de la pandémie, la situation est tous les jours un peu plus catastrophique : manque criant de personnel, de matériel (blouses, masques FFP2, lunettes de protection, etc...), augmentation des emplois précaires, manque de formation des équipes, etc...

Depuis des années, le personnel avec leur syndicat CGT dénoncent une maltraitance institutionnelle dans tous les EHPAD issue des choix politiques faits par ces grands groupes et par les gouvernements successifs.

Ces choix, dont le seul objectif est d'accumuler les profits et les dividendes pour les actionnaires, se font au détriment de la réponse aux besoins des résidents et de leur famille.

Cette situation est la même que celle qui a éclaté au grand jour à l'Hôpital Public depuis un an : manque de personnel et de matériel, salariés-es épuisés-es physiquement et psychologiquement, qualité des soins remise en cause.

Tout cela, une fois encore, pour satisfaire les groupes de santé privés dont l'objectif unique est de faire du profit sur le dos des personnels et du droit à l'accès aux soins pour tous.

Les seules réponses apportées aux revendications légitimes des salariés dans ce contexte sont les menaces, les licenciements des salariés qui osent relever la tête et la répression syndicale, preuve en est aujourd'hui avec l'attaque inique contre le Délégué Syndical Central CGT par le groupe KORIAN.

Quand on s'attaque à un-e militant-e de la CGT, c'est toute la CGT qui est attaquée.

La CGT des Bouches du Rhône exige le retrait de la procédure judiciaire en cours